

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	1-3 (1949-1953)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Denier inédit de Thomas II de Savoie
<b>Autor:</b>	Côte, Claudio
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-170154">https://doi.org/10.5169/seals-170154</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Jahrgang 1

Februar 1950

Heft 2

# SCHWEIZER MÜNZBLÄTTER

## Gazette Numismatique Suisse

Herausgegeben von der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft  
*Publiée par la Société Suisse de Numismatique*

Redaktor: Dr. Herbert A. Cahn, Basel, Margarethenstrasse 105

Collaborateur pour les articles français: M. Charles Lavanchy, 12, avenue Rambert, Lausanne

Erscheint vierteljährlich · Abonnementspreis:  
Fr. 8.– pro Jahr (gratis für Mitglieder der Schweizer-  
Numismatischen Gesellschaft) · Insertionspreis:  
Viertelseite Fr. 30.– pro Nummer, Fr. 90.– im Jahr.

Revue trimestrielle · Prix d'abonnement: Fr. 8.–  
par an (envoi gratuit aux membres de la Société  
Suisse de Numismatique) · Prix d'annonces: Un  
quart de page Fr. 30.– par numéro, Fr. 90.– par an.

### Inhalt - Table des matières:

*Cl. Côte*: Denier inédit de Thomas II de Savoie, p. 17 / *H. A. Cahn*: Goethes Beziehungen zu Schweizer Medailleuren (II.: J. H. Boltschauser), S. 19 / *J. Dreifuss*: Unedierte Proben der Eidgenossenschaft, S. 24  
*Ch. Lavanchy*: Un jeton lausannois inédit, p. 25 / Der Büchertisch, S. 26 / Neues und Altes, S. 27  
Résumés, S. 35 / Briefkasten, S. 36.

### Claudius Côte

## DENIER INÉDIT DE THOMAS II DE SAVOIE



Moulage retouché

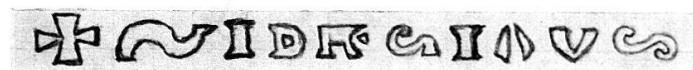


Moulage sans retouche

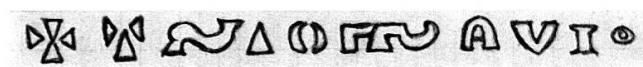


Lieu de trouvaille: Ruine de la chapelle de St-Pierre d'Estravache près le Mont-Cenis,  
commune de Bramans (Savoie).

Description. Face. Dans le champ: Château surmontant trois besants. La légende entre  
les cordons de grènetis:



Revers. Dans le champ: Croix chargée d'un besant dans son deuxième canton. La  
légende entre les cordons de grènetis:



Diamètre 17 mm. Poids 0,9 g.

Métal. Il ne s'agit pas d'un fort en argent, mais d'une pièce en billon ( $\frac{4}{12}$  d'argent et  $\frac{8}{12}$  de cuivre, soit un tiers d'argent seulement<sup>1</sup>). Les quatre besants, trois sur la face et le quatrième au revers, indiquent le taux de l'aloï de l'argent.

Ce denier est du type helvétique – plus précisément de Lausanne et de St-Maurice de la basilique ou mieux du château.

La transcription de la légende de face est la suivante:

SIDRESIA V(icu)S

Les lettres R et E sont liées. Le jambage vertical de la lettre R ne peut se confondre en raison de son étroitesse avec celui d'un I, lequel est sur cette monnaie fort épais.

Comme le type est helvétique et qu'il s'agit d'un village – VICUS –, l'atelier est sans nul doute celui de Siders, soit *Sierre*, sur la rive droite du Rhône, en Valais.

Amédée III, comte de Savoie (1103–1148) avait frappé à Sion sur le type de Suse un denier muni de la légende SIOV(num) C(i)VITAS.

Mais il avait vu ses états confisqués par l'empereur, et, après sa mort, l'empire ne les avait rendus à son fils Thomas I<sup>er</sup> le 7 mai 1189 qu'en transmettant le Valais à l'évêque de Sion.

Le Comte de Savoie, restait l'avoué en Chablais de l'église de Sion, mais il ne pouvait plus frapper monnaie dans la ville de Sion, où l'évêque devenait le maître<sup>2</sup>.

La transcription de la légende du revers est la suivante:

T | homas S | anctus IOH | anne | S. AVI | gliane.

Le dernier caractère de la légende n'est pas un O; lettre dont la forme intérieure ovale se précise dans IOH | annes. Ce caractère est un simple annelet de forme circulaire imité du type de la monnaie de Suse et de Rhèmes sous Amédée III<sup>3</sup>. D'autre part, les lettres H et S de Iohannes sont liées.

La transcription de la légende du revers semble contredire celle de la face. Selon celle-là, ce denier provient, comme son type l'indique, du Valais, et plus particulièrement du village de Siders (Sierre). Par contre, celle-ci invoque le patronage de Saint-Jean, qui n'est plus comme précédemment pour la Maison de Savoie: Saint-Jean de Maurienne mais Saint-Jean d'Avigliana.

Cette localité du diocèse de Turin, placée au débouché de la vallée de Suse, sur la Doire, a en effet son église dédiée à Saint-Jean. Le château d'Avigliana appartenait depuis longtemps aux Comtes de Savoie; en 1187, il leur avait été enlevé et rasé par l'Empire, mais il leur avait été rendu en 1189.

Le comte Amédée IV (1233–1253), aidé de son frère Thomas II, avait tout à fait rétabli la prépondérance de sa maison, grâce à l'empereur Frédéric II. En Piémont il dépendait encore de l'évêque et ne pouvait donc pas y frapper monnaie: s'installant en Savoie, il inféode le Piémont à son frère Thomas le 16 juillet 1245, en gardant le Chablais, Aoste et Suse.

L'Empereur charge le 8 septembre 1248 les deux frères de faire la paix avec le Pape. Il les en récompense en nommant Thomas II vicaire général de l'Empire de Pavie jusqu'aux Alpes, en novembre 1248 à Vercceil.

En même temps, la Maison de Savoie reçoit de lui en fief direct la cité de Turin, au détriment de l'évêque, avec la faculté d'élever en Piémont des châteaux et des défenses à sa guise.

<sup>1</sup> Sur le pied du bon denier de la monnaie viennoise cf. G. de Mantelier, *La monnaie*, t. II, p. 215.

<sup>2</sup> G. de Mantelier: *Les Origines de la Maison de Savoie et du Dauphiné de Viennois: leurs monnaies féodales*, 1929. N. 56, 57, 61.

<sup>3</sup> cf. G. de Mantelier, pp. 42, 46, 53.

Le 21 juin 1249, Thomas II reçoit la faculté d'établir à Turin un péage au tarif de dix sous par charge de mulet; son vicariat impérial s'étend au-delà de Pavie sur toute la Lombardie.

Enfin, le 22 mai 1252, le roi des romains, Guillaume, signifie à l'évêque de Turin qu'il est désormais le sujet du Comte de Savoie et concède à Thomas le Canavais et le diocèse d'Ivrée dont l'évêque désormais dépendra de lui.

Il résulte de ces faits établis que ce denier de Thomas II a été frappé dès le mois de novembre 1248 et probablement avant le 22 mai 1252, sans doute avec les ressources du péage concédé le 21 juin 1249, par Thomas II de Savoie, vassal en Piémont de son frère le Comte Amédée IV de Savoie et vicaire de l'Empire.

Le Comte Amédée IV s'était réservé la monnaie de Suse, qu'il abandonne d'ailleurs pour concentrer la frappe de sa monnaie à Chambéry. Thomas II y substitue cette frappe voisine dans le château d'Avigliana, frappe fort modeste pour sa personne, puisqu'elle est presque anonyme, l'initiale seule de son nom y figurant.

Ne pouvant prendre le type de Suse, il lui substitue celui du Valais, qui n'appartenait plus à sa maison, avec le nom du village de Siders (SIDRESIA) qui s'apparente par son début et sa fin, avec celui désormais abandonné de Suse, dont les espèces anciennes circulaient toujours dans le pays.

En somme, ce denier est la première monnaie frappée en Piémont par la Maison de Savoie.<sup>4</sup>

*Herbert A. Cabn*

## GOETHES BEZIEHUNGEN ZU SCHWEIZER MEDAILLEUREN *(Fortsetzung)*

### II. JOHANN HEINRICH BOLTSCHAUSER

Am 28. Mai 1778 schreibt Johann Heinrich Merck, der mephistophelische Jugendfreund Goethes, aus Darmstadt an den Dichter Christoph Martin Wieland nach Weimar: «...Ich höre kein Wörtchen von Goethe. Es ist doch so wunderlich, dass wir ihn alle so lieb haben und er sich immer verbirgt. Joh. Caspar (Lavater) hat mir unter anderen Dingen ein schönes, neues Porträt von ihm geschickt, das mir gar lieb ist, weil ichs für sehr gleich halte. Neulich hat ihn wieder ein Kerl in Gold und Silber ausgeprägt. Das ist doch ein Mensch, der nicht sagen kann, er wäre verkannt worden, versteht sich im politischen(?) Sinn...»

Diese wenigen Worte sind alles, was aus dem Freundeskreis Goethes über die älteste Goethemedaille bekannt ist. In seinen eigenen Schriften und Aufzeichnungen findet sich keinerlei Erwähnung. Ihre Entstehung ist auch sonst in Dunkel gehüllt, wie wir überhaupt über die Jugendjahre ihres Künstlers, Johann Heinrich Boltschauser, wenig wissen.

Boltschauser war «ein Baurensohn von Altenklingen im Thurgeu, gebohren den 11ten April 1754. Hat aus eigenem Trieb den Grabstichel zu führen gelernt. Joh. Christoph Aepli von Diessenhofen, war 2½ Jahr lang sein Lehrmeister. Zu Zürich ver-

<sup>4</sup> Voir l'article du même auteur dans «Annuario Rinaldi» 1948.